



Le *COURRIER* municipal

Ville de Trois-Pistoles

Année 12, Numéro 5

MAI 2013

Sommaire

- Vers une Chambre de commerce élargie regroupant Trois-Pistoles et Notre-Dame-des-Neiges
- La Fête Nationale à Trois-Pistoles
- Cession du quai de la marina : la prudence à l'ordre du jour
- Un Parc de l'aventure basque renouvelé

**SÉANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL**
le 8 juillet 2013
à 19 h 30

URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24

URGENCE 911

**PRÉVENTION
INCENDIE**
418 851-2219

SITE WEB
www.ville-trois-pistoles.ca

100^e anniversaire de la traverse Trois-Pistoles/Les Escoumins

Nos voisins de la Côte-Nord nous rendent visite le samedi 15 juin et nous reçoivent chez eux le lendemain

On se rend visite d'une rive à l'autre, les samedi et dimanche 15 et 16 juin, question de souligner en toute amitié et en toute solidarité cent ans de covoiturage, d'échanges, de luttes et d'espoirs maintenus. Une fin de semaine à saveur d'amitié saline, de poignées de main par delà le grand fleuve, de complicité aujourd'hui centenaire. Les populations de Trois-Pistoles et de Notre-Dame-des-Neiges sont invitées à participer activement à ces deux journées de célébrations qui souligneront le 100^e anniversaire de la liaison maritime Trois-Pistoles/Les Escoumins. Soyez nombreux à accueillir nos voisins de la rive Nord qui débarqueront à 9 h 30 au quai le samedi 15 juin pour y passer la journée et le lendemain, le dimanche 16 juin, c'est au tour des 100 citoyens inscrits d'être reçus pour toute la journée par les populations de Les Escoumins et de la Première Nation Innu Essipit.

« Ce sera une grosse et belle fin de semaine », de prédire le président de la Compagnie de Navigation des Basques et maire de Trois-Pistoles, monsieur Jean-Pierre Rioux. Le samedi 15 juin, les visiteurs de la Côte-Nord arriveront à bord de L'Héritage I sur le coup de 9 h 30 et il est

grandement souhaité que les citoyens de Trois-Pistoles et de Notre-Dame-des-Neiges soient présents en très grand nombre sur le quai afin de souhaiter la bienvenue à nos visiteurs et partenaires de Les Escoumins et de la Première Nation Innu Essipit. Un accueil protocolaire est prévu à compter de 10 h au Parc de l'aventure basque où toute la population est invitée.

Les visiteurs de la Côte-Nord auront ensuite la chance de visiter la toute nouvelle exposition du Parc de l'aventure basque et de côtoyer les participants du projet Indianoak initié par l'Institut basque de Bayonne.

En plus de ce passage remarqué au Parc de l'aventure basque, les visiteurs de la Côte-Nord pourront visiter la magnifique l'église Notre-Dame-des-Neiges, en plus de visiter les installations et goûter la production de la Fromagerie des Basques. Autre temps fort de cette journée de fête : sur l'heure du midi, tous ont rendez-vous à la salle communautaire du Camping municipal pour un pique-nique entre amis. On demande aux gens d'ici d'apporter leur lunch. Donald Charles Gagnon assurera l'ambiance musicale pour l'occasion. Nos visiteurs retourneront au quai vers 17 h 30 pour rembarquer à bord de L'Héritage I et retour-

ner à la maison.

Le lendemain dimanche 16 juin, au tour des citoyens de Trois-Pistoles et Notre-Dame-des-Neiges d'être reçus sur la Côte-Nord et d'y vivre une pleine journée de visites, de découvertes et de franche amitié. Les 100 places disponibles se sont envolées rapidement, soit en dedans de deux jours ouvrables. 37 citoyens de Notre-Dame-des-Neiges et 63 de Trois-Pistoles participeront à cette journée.

Il faut se présenter au quai de Trois-Pistoles pour 10 h et l'embarquement pour le retour est pour 20 h 30. « Ces deux journées sont une occasion privilégiée de démontrer son attachement et sa solidarité envers une réalisation qui nous est vitale », de conclure le président de la Compagnie de Navigation des Basques.

Rappelons que cet événement est organisé par la Compagnie de Navigation des Basques et est rendu possible grâce à la Ville de Trois-Pistoles, la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, la Caisse Desjardins de l'Héritage des Basques, Autobus Laforest, la Fromagerie des Basques et le Camping municipal qui permettent aux participants de la Côte-Nord d'accéder gratuitement à diverses activités sur la rive Sud.

Pour la relance d'une Chambre de Commerce à Trois-Pistoles et Notre-Dame-des-Neiges D'importantes décisions devraient être prises pas plus tard qu'en septembre prochain

Les gens d'affaires des territoires de Trois-Pistoles et de Notre-Dame-des-Neiges semblent répondre positivement à l'opportunité qui leur est offerte de se doter d'une structure de regroupement propice à insuffler un nouveau dynamisme au secteur et à permettre une offre de services en commun. Et il ne s'agirait pas d'une « nouvelle » structure mais plutôt de la remise sur ses rails d'une organisation qui a déjà fait ses preuves dans le milieu par le passé, en l'occurrence la Chambre de commerce de Trois-Pistoles qui serait appelée à devenir la Chambre de commerce de Trois-Pistoles et Notre-Dame-des-Neiges.

Les discussions ont cours depuis plusieurs mois, plus précisément depuis l'embauche d'un chargé de projet, en la personne de Marc-André Lévesque, dont le mandat premier aura été de sonder le terrain afin de connaître l'intérêt réel des gens d'affaires des deux municipalités à collaborer et à soutenir l'émergence d'un nouvel organisme de regroupement. Rappelons que le comité Rues Principales est à l'origine de cette démarche qui s'annonce nettement positive.

Les discussions tenues au cours des derniers mois auront notamment permis d'évaluer différents modèles de regroupement et de s'entendre sur une formule qui tend vers l'unanimité. Et c'est le modèle « Chambre de com-

merce » qui vient en tête de liste, pour différentes raisons, nous explique monsieur Lévesque. L'une des premières raisons de ce choix est d'ordre pratique : la Chambre de commerce de Trois-Pistoles, fondée en 1938, est toujours légalement constituée. Il ne s'agirait donc que de revoir ses règlements généraux, dont la plus récente version date de 1988. « Il y aurait une mise à niveau à effectuer afin de tenir compte des réalités commerciales actuelles et aussi en regard du territoire élargi qui est proposé, soit une Chambre de commerce qui regrouperait les gens d'affaires non seulement du territoire de Trois-Pistoles mais également ceux du territoire de Notre-Dame-des-Neiges », nous précise le chargé de projet. Une autre raison invoquée pour justifier ce choix : le modèle Chambre de commerce apparaît comme étant le moins contraignant et aussi le moins dispendieux. Enfin, rappelons que le mouvement Chambre de commerce profite d'une organisation provinciale, soit la Fédération des chambres de commerce du Québec, laquelle représente un réseau de 150 chambres de commerce qui regroupe quelque 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires.

Le modèle choisi semble donc plaire au plus grand nombre. Reste donc à passer à l'action en réactivant et en se réappropriant la Chambre de commerce de Trois-Pistoles dans sa nouvelle version élargie. C'est l'étape qui se dessine pré-

sentement et qui sera au cœur des prochaines démarches. Rappelons qu'une rencontre déterminante portant sur le projet de relance de la Chambre de commerce avait d'ailleurs lieu le 7 mai dernier, suscitant l'intérêt d'une quarantaine de personnes du milieu des affaires et du milieu municipal et à laquelle prenait part un représentant de la Fédération des chambres de commerce du Québec. Cette rencontre aura notamment permis la formation d'un conseil d'administration provisoire qui s'est donné pour mandat d'activer le processus de relance dans ses aspects juridique et administratif.

C'est à la fin du mois de septembre que les gens d'affaires des deux milieux concernés seront convoqués pour la tenue de l'assemblée générale de relance d'une Chambre de commerce. D'ici là, plusieurs points auront été éclaircis et pourront être soumis et débattus lors de cette assemblée, notamment la grille de tarification, les catégories de membres et la pertinence d'une permanence. Un autre aspect crucial du projet sera vu de près au cours des prochaines semaines : le recrutement. Si Trois-Pistoles et Notre-Dame-des-Neiges veulent se donner une Chambre de commerce forte et représentative des véritables enjeux du milieu, l'adhésion du plus grand nombre demeure la pierre d'assise de cette réussite, de conclure le chargé de projet Marc-André Lévesque.

La Fête Nationale à Trois-Pistoles les 23 et 24 juin

Que la fête batte son plein. Les 23 et 24 juin, Trois-Pistoles souligne la Fête Nationale des Québécois : au Parc de l'aventure basque le dimanche 23 juin et à la Grève Fatima le lundi 24 juin.

Au programme :

Le dimanche 23 juin

Toute la population a rendez-vous au Parc de l'aventure basque pour une journée familiale fort bien remplie. À ne pas manquer :

- De 13h00 à 17h00 : animation familiale avec jeux, tours de poney, prix de participation, pique-nique en famille.

- De 17h00 à 20h00 : souper hot-dog et l'activité « micro ouvert ». Pour cette dernière activité, on vous demande de vous inscrire au Parc (418-851-1556) avant le 23 juin.

- À 20h00 : mot de la présidente du comité organisateur, hommage au drapeau et discours patriotique.

- À 20h30 : spectacle avec les musiciens locaux Marc Bélanger, Simon Fournier et Joseph Wadjiri.

- De 21h00 à 24h00 : feu de joie et kiosque de tatoos temporaires avec Anima-fun.

Le lundi 24 juin

On se rend à la Grève Fatima pour la messe de la Saint-Jean à la chapelle de Fatima à 10h30 et pour la rencontre « vin d'honneur et petits pains » à 11h30.

Cession du quai de la marina : la Ville de Trois-Pistoles se montre prudente

On l'appelle le « petit quai », ou le quai de la marina, ou le quai-éperon, ou le quai B. Contrairement au grand quai, qui relevait de Transports Canada avant d'être cédé au milieu, le petit quai relève de Pêches et Océans Canada.

Il y a 15 ans, deux solutions s'offraient à Pêches et Océans Canada soit défaire le quai qui était déjà condamné ou en effectuer la réfection conditionnellement à l'acquisition par la Ville de Trois-Pistoles au coût de 1 \$. La Ville avait aussi une condition pour cette option, soit que la réfection soit faite à sa satisfaction. Ainsi, Pêches et Océans Canada a accepté de restaurer le petit quai considérant que la Ville acceptait d'en prendre possession lorsque les travaux seraient faits à sa convenance.

Petit quai mais long dossier. Longtemps laissé à l'abandon, le petit quai a fait l'objet de divers travaux de remise à niveau au cours des quinze dernières années : une première remise à niveau de l'ordre des 600 000\$ et une deuxième de l'ordre des 75 000\$. Sauf que le dossier de cession de cette infrastructure n'a pas

encore abouti. Ce qui pourrait être le cas au cours des prochains mois mais la Ville de Trois-Pistoles demeure prudente et exige de nouvelles vérifications avant de donner son accord final.

« Nous voulons nous assurer que le quai B ne présente aucune faille au niveau de sa structure avant d'en prendre officiellement possession », nous explique le maire Jean-Pierre Rioux. Bref, la Ville ne veut surtout pas se retrouver avec des « mauvaises surprises » si elle dit oui trop vite. Reste que le dossier évolue plus rapidement depuis le début de l'année 2013 et qu'il pourrait finalement aboutir... si les dernières inspections exigées par la Ville sont concluantes.

Reportons-nous quelques mois en arrière alors que la Ville donne le mandat à l'ingénieure portuaire et maritime Valérie Despeaux de la firme Roche d'effectuer une inspection en tous points du quai B. Les résultats de cette inspection sèment un doute : le mur berlinois pourrait présenter des signes de corrosion à la jonction du fond marin. Pour en avoir le cœur net, une deuxième phase d'inspection serait néces-

saire et exigerait des déboursés de près de 12 000\$, montant que la Ville ne souhaite pas assumer. La Ville demande donc à Pêches et Océans Canada de prendre à sa charge l'analyse structurale des pieux du mur berlinois. Cette demande est d'abord rejetée mais Pêches et Océans Canada décide de revenir sur sa décision et acquiesce à la demande d'aide financière pour un montant n'excédant pas 12 000\$. Sauf que le ministère précise noir sur blanc qu'il ne s'engage d'aucune manière que ce soit à financer d'éventuels travaux qui pourraient être recommandés à la suite de cette expertise supplémentaire.

Le dossier en est rendu là. Le 8 mai dernier, la Ville donnait le feu vert pour une nouvelle inspection du mur berlinois, Pêches et Océans Canada ayant accepté d'en défrayer les coûts. Par contre, la Ville refuse de signer une promesse d'achat avec le ministère tant que cette inspection ne sera pas complétée et ses résultats connus. La Ville prendra-t-elle possession du petit quai au cours des prochains mois? L'état même du petit quai pourrait fournir la réponse.

Les résultats financiers de la Ville au 31 décembre 2012 sont connus

Les résultats financiers de la Ville de Trois-Pistoles pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 sont officiellement connus. Les revenus de la Ville pour cette période ont totalisé 5 673 135\$ alors que les charges financières incluant le remboursement de la dette ont atteint la somme de 5 398 801\$.

L'excédent réalisé par la Ville de Trois-Pistoles en 2012 est donc de 274 334\$, montant qui inclut une subvention de 254 884\$ accordée à la Ville de Trois-Pistoles par Hydro-Québec via son programme d'appui aux efforts d'efficacité énergétique (une efficacité énergétique obtenue grâce aux nouvelles installations mises en place à l'aréna Bertrand-Lepage). Par ailleurs, il est intéressant de noter que la Ville de Trois-Pistoles a pu réaliser cet excédent même si deux charges financières non incluses dans les prévisions de l'année se sont ajoutées, soit une participation de 125 000\$ dans le dossier de remise à niveau du

traversier L'Héritage I et l'acquisition du Caveau-théâtre de la rue Pelletier pour un montant de 55 000\$.

Concernant l'investissement de 125 000\$ pour le traversier, rappelons que pour assurer la survie du service de la traversée, ce sont les quatre partenaires impliqués dans le dossier (la Ville de Trois-Pistoles, la municipalité Notre-Dames-Neiges, la municipalité de Les Escoumins et la Première Nation Innu Essipit) qui ont chacun investi un montant de 125 000\$. Quant à l'acquisition du Caveau-théâtre de la rue Pelletier, on se rappellera que la Ville a pris cette décision dans le but de s'assurer que cette infrastructure culturelle demeure au service des citoyens du milieu.

Au chapitre du surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2012, il s'élève à 1 109 956\$. Il s'agit là de la « marge de manœuvre » de la Ville qui sera en partie utilisée au cours de l'année 2013 pour la réalisation des travaux d'amélioration des infrastructures en loisirs sans avoir recours à des emprunts. Ces travaux

concernent l'aménagement d'un grand parc public à l'angle des rues De la Gare et Père-Nouvel, la réfection du stade Paul-Émile-Dubé et la refonte des terrains de soccer.

Enfin, les résultats financiers pour l'année 2012 nous indiquent que le taux global de taxation pour les contribuables de la ville de Trois-Pistoles s'établit à 2,1557 du 100\$ d'évaluation comparativement à 2,4461 pour l'année 2011. Le taux global de taxation est établi en tenant compte de l'ensemble des taxes chargées aux contribuables versus l'évaluation foncière.

Café de l'emploi

Sous le thème "Un emploi de préposé(e) aux bénéficiaires : plus qu'un travail, un accomplissement", un café de l'emploi aura lieu le jeudi 20 juin 2013 à 13h30 au Centre de formation professionnelle du Fleuve-et-des-Lacs à Trois-Pistoles (local B-103). Information : Caroline Rioux 418 851-1112 # 103.

Un Parc de l'aventure basque « renouvelé »

L'été 2013 sera l'occasion de « redécouvrir » le Parc de l'aventure basque à Trois-Pistoles. Créé en 1996, le Parc se présente dans une toute nouvelle version avec son exposition deuxième génération, son projet Indianoak, ses rendez-vous festifs, la célébration de la Fête Nationale et sa classique annuelle de pelote basque, sans oublier son mur d'escalade.

C'est le samedi 15 juin que la toute nouvelle exposition du Parc de l'aventure basque sera officiellement inaugurée, inauguration qui débutera à 11 h avec le lancement officiel. Entre 13 h et 17 h des visites guidées de la nouvelle exposition seront possibles moyennant une admission. À 14 h, un atelier de tapas à l'Aréna Bertrand-Lepage (coût 5 \$) et à 18 h aura lieu une grande fête incluant méchoui (20 \$ adulte, 10 \$ enfant), danses et musique en compagnie

d'une délégation basque. Pour les tapas et le méchoui, réservez en appelant Mélanie au 418 851-1556. Cette nouvelle exposition porte sur une page peu connue de notre histoire, soit la venue de chasseurs de baleines basques en Amérique au XVI^e siècle. Les visiteurs pourront ainsi se familiariser avec la culture basque, les voyages en mer, les échanges entre Basques et Amérindiens, tout en découvrant les vestiges laissés par les Basques depuis leur passage sur le Saint-Laurent. Un décor renouvelé « mur à mur » et plein de surprises marquent l'avènement de cette nouvelle exposition permanente.

Initié par l'Institut basque de Bayonne, le projet Indianoak ne passera pas inaperçu dans le milieu. Ce projet vise à reconstituer un voyage de chasse à la baleine tel qu'il se pratiquait il y a quatre cents ans. Ce sera donc à bord d'une traînière, ce bateau traditionnel

basque, que de valeureux marins feront le périple Trois-Pistoles/Montréal sur le grand fleuve Saint-Laurent. Pour ce projet, plus de quarante représentants du pays basque seront à Trois-Pistoles afin d'animer les lieux. Dimanche le 16 juin à 10 h venez assister à une messe à l'église avec chant, musique et danse basque et à 14 h une cérémonie de l'eau sera présentée par les Métis au quai. Le départ de la traînière en direction de Montréal se fera du quai de Trois-Pistoles le lundi 17 juin. L'évènement est à ne pas manquer.

Quelques dates importantes à retenir : l'inauguration de la nouvelle exposition le samedi 15 juin, le départ de la traînière le lundi 17 juin, la Fête Nationale des Québécois le 23 juin, le grand Rendez-Vous basque du 26 au 28 juillet et le tournoi international de pelote basque du 1^{er} au 4 août.

Foyers extérieurs : ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas

L'été est la saison des feux d'agrément. Cuves de laveuse transformées en foyers extérieurs ou autres installations ne sont pas automatiquement tolérées. Mais qu'est-ce qui est autorisé et qu'est-ce qui ne l'est pas? Nous vous transmettons les informations fournies par le service de protection contre les incendies de la Ville de Trois-Pistoles. Premier point : les feux dans une cuve de laveuse ou tout autre récipient sont strictement interdits. Sont également interdits : les feux en plein air (ou à ciel ouvert), à moins que des mesures appropriées ne soient prises pour limiter

une éventuelle propagation du feu. Dans ce dernier cas, il faut d'ailleurs avoir en sa possession un permis de brûlage émis par le service de protection contre les incendies. Même si vous respectez ces mesures, on vous demande de faire preuve de civisme en évitant d'incommoder vos voisins avec la fumée.

Deuxième point : les foyers extérieurs. Le foyer extérieur est autorisé en autant : 1- qu'il soit installé dans la cour arrière et pas ailleurs; 2- qu'il repose sur un plancher constitué de matériaux incombustibles qui se prolonge d'au moins 450 millimètres au-delà et tout autour du

foyer; 3- que le foyer et son plancher soient installés à 4 mètres et plus d'un bâtiment et d'un arbre; 4- qu'il n'exécède pas 10 mètres carrés de superficie au sol incluant le plancher; 5- que sa hauteur totale au sommet de la cheminée et incluant le pare-étincelles n'exécède pas 3 mètres; 6- qu'il soit muni d'une grille pare-étincelles devant l'âtre et au sommet de la cheminée. Il est fortement recommandé de prévoir un extincteur portatif ou un boyau d'arrosage prêt à être utilisé et placé à proximité du foyer.

Les brèves de l'hôtel de ville

Abris de type tempo : la Ville vous rappelle que ces abris temporaires doivent être enlevés depuis le 1^{er} mai. Si ce n'est déjà fait, vous devez dès maintenant les enlever.

Maison Le Puits : on vous informe que la Maison Le Puits tiendra son assemblée générale annuelle le lundi 17 juin à 19h00 à la chapelle de l'église de Trois-Pistoles.

Soraïda Caron au Parc de l'aventure basque en Amérique : les 20-21 et 22 juin prochains à compter de 20 h 30. Suite de son spectacle « Mange-moi dont mon amour ». Véronique Bérubé, Karine Vincent, Sébastien Rioux, Valérie Sabbah, Rachel Poliquin, François-Philippe Caron et Carl Saint-Aubin. danseront aussi. Les places sont limitées, Gratuit pour tous.

À la Forge à Bérubé le 15 juin : dans le cadre du Foyer musical de la Forge présenté par l'organisme Mandaterre, les Sœurs Bou-

lay vous feront danser le samedi 15 juin en soirée. Information et réservation au 418-857-3248.

À la Maison du Notaire : vous avez jusqu'au 21 juin pour voir l'exposition des Amis de l'Art à la Galerie Nelson-Dubé et jusqu'au 8 octobre pour voir l'exposition des œuvres de Louise Morency, Philippe Galinier, Isabelle Lévesque, Véronique Rioux, Jean-Claude Belzile, Micheline Côté, Ghislaine Côté et Diane Saindon à la Galerie Gaston-Rioux.

Concert d'orgue : un concert d'orgue mettant en vedette Marc D'Anjou et Rino Bélanger sera présenté à l'église de Trois-Pistoles le samedi 29 juin à 20h00.

Au Moulin Beaulieu le 29 juin : le site du Moulin Beaulieu de Saint-Clément sera accessible aux visiteurs le samedi 29 juin dans le cadre des Journées des Moulins. Visite du site, témoignages et collectes de récits de vie dès

10h00; possibilité de pique-niquer sur place sur l'heure du midi; discussions et partage d'idées sur l'avenir du moulin dès 14h00.

Un appel aux nouveaux arrivants : désireuse de souligner leur installation chez nous et de faciliter leur intégration, la Ville de Trois-Pistoles demande à tous ceux et celles qui sont nouveaux arrivants de donner leur nom à l'hôtel de ville (joignez Line Dionne au 418-851-1995).

Émission Thalassa à l'île aux basques : le 14 juin à 20 h sur TV5, vous pourrez voir au cours de l'émission une reconstitution de la rencontre des peuples basques et amérindiens sur l'île aux basques.

Pensée du mois : « Si on faisait tout ce que l'on doit vraiment faire avant de partir en vacances, elles seraient terminées sans même avoir commencé. » - Beryl Pfzer